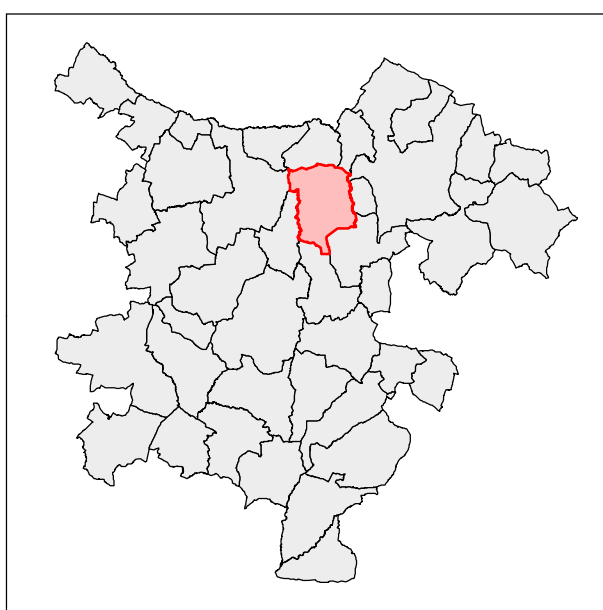




5.30 Zonage

Saint-Bonnet

Élaboration du PLUI prescrite par D.C.C. du 11/05/2017
Projet de PLUI arrêté par D.C.C. du 23/03/2023
Dossier soumis à Enquête Publique du 23/03/2023 au 23/04/2023
PLUI approuvé par D.C.C. du 21/12/2023

Légende

Zonage du PLUI
UB UE IAU (a, b, c, p) Ap Np Ns

- Construction autorisée à changer de destination au titre de l'article L151-11-2° - vocation d'hébergements hôteliers et touristiques
- Espace bois classé
- Protection ponctuelle au titre de l'article L151-19 - petit patrimoine
- Protection linéaire au titre de l'article L151-19 - Haie ou alignement d'arbres
- Protection linéaire au titre de l'article L151-23 - Haie ou alignement d'arbres
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-19 - entité boisée
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-19 - patrimoine paysager
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - patrimoine naturel
- Périmètre de protection au titre de l'article L151-23 - abords des cours d'eau
- Parcelle agricole
- Construction récente ou en cours
- Atlas des zones inondables - crue fréquente
- Atlas des zones inondables - crue exceptionnelle

Conception : Metropolis - ZWA - F. Charlot - Eco2nillave - Biotope - Rivière&Associés
Sources : Origine DGRF Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2022 - DD116

0 100 200m

